	1890
Mobilier. Récolement. (C. 9 sept. 1890.)	

	1830
Uniforme. Directeurs et surveillants. (C. 11 fév. 1890.) — Aides surveillants. Signe distinctif. (C. 10 fév. 1890.)	

	1890
Serment. Comptables des prisons. Prestation de serment. Réception par MM. les gouverneurs. (C. 5 avril 1890.)	

Emprisonnement. Exécution des peines subsidiaires. (C. 24 mai 1890.)

— Exécution à l'égard des libérés conditionnellement. (C. 22 oct. 1890.) — Id. Obligation des receveurs de l'enregistrement de joindre aux états 204 un extrait des jugements et arrêts de condamnation.

(C. 29 août et 5 sept. 1890.) Voy. Maisons spécialesnen éforme.

	1830
Correspondance des détenus. Mesures réglementaires. (C. 15 juill. 1890.  — Id. des enfants détenus dans les maisons spéciales de réforme.  (A. 6 juin 1890.)	

Maisons spéciales de réforme et écoles agricoles. Envoi des mineurs.

Mode de transfèrement. Frais, Liquidation. (C. 30 avril 4890.) —
Condamnations à charge de jeunes détenus. Exécution de la peine
d'emprisonnement. Rapport préalable. (C. 47 juill. 4890.) — Libération d'enfants à recommander aux comités de patronage. Envoi au
gouvernement d'un extrait du registre de comptabilité morale. Délai.
(C. 24 nov. 1890.) Voy, Classification. Correspondance. Transfèrement. Visites.

Mendiants et vagabonds mis à la disposition du gouvernement du chef de mendicité ou vagabondage en état de détention préventive du chef d'une autre infraction. Exécution du mandat d'arrêt. (C. 10 janv. 1890.)

	1890
Emprisonnement cellulaire. Libération conditionnelle 6 jule de supputation du temps de la peine subte. (C. 8 août 188890.) y. Détention.	
tation de temps de la company	

	1890
Détention. Peines perpétuelles commuées en détention à temps. Libération conditionnelle. Quotité suble. Mode de calcul. (C. 1er déc. 1890.)	

	1830
10 AT at 1890 1	
Douches, Emploi. Interdiction. (C. 25 oct. 1890.)	

	1890
Chauffage. (C. 17 déc. 1890.)	

	1890
Appareils à vapeur dépendant des services de l'Etat. Surveillance.  (C. 20 mai et 21 juin 1890.)	
C. 20 mai ce 21 jour.	

	1891
Dépenses. Etat trimestriel des dépenses ordonnées et justification de	
l'emploi des crédits alloués pour les menus travaux d'urgence aux bâtiments et au mobilier. (G. 29 déc. 1891.)	

	1881
Marca des ditienus Mandate, nacte et fonde dénacés Remise any détantis	
Masse des détenus. Mandats-poste et fonds déposés. Remise aux détenus par l'intermédiaire des comptables. (C. 18 avril 1891.)	

	1821
Mendiants et vanahonds Rannart à advaccam en département de la treste	
Mendiants et vagabonds. Rapport à adresser au département de la justice avant l'expiration de la peine. (C. 10 déc. 1891.) Voy. Mendiants et vagabonds.	

	1891
Correspondance des délenues. Réglement. (CC. 12 mai et 4 juill. 1891.	

Visites des prisons. Règlement. (A. 30 mars et C. 6 avril 1891.) —
Visite aux détenues. Règlement. (C. 12 mai 1891.) — Id. aux détenus
employés au service domestique. Fixation des jours de visite des
comités de patronage. (C. 21 fév. 1891.)

	1891
Régime disciplinaire, Capuchon. Port obligatoire. (G. 24 août 1891.)	

	1891
Service demestiane Services de la huanderie et de la culsine Défense	
Service domestique. Services de la buanderie et de la cuisine. Défense d'employer des femmes de mauvaise vie. (C. 15 aout 1891.)	

Conférences du personnel. Prisons centrales de Louvain et de Gand.

Procès-verbaux. Envoi au ministère de la justice. Mentions relatives aux détenus qui font l'objet de remarques spéciales. (CC. 20 janv. et

4 mai 1891.) — Prisons secondaires. (C. 5 mai 1891.)

	1891
Classification des prisons. Maison d'arrêt de Nivelles. (A. 3 déc. 1891.)	

	1891
Condamnés à perpétuité ayant subi dix ans de détention cellulaire. Prison centrale de Gand. Rapport semestriel. Suppression. (C. 40 août 1891.)	

	1891
Bâtiments. Habitations du personnel. Chauffage aux frais de l'Etat.  Fixation des quantités de charbon à délivrer. (C. 16 juin 1891.) —  Projets de travaux. Etude. Entente préalable des directeurs des prisons, des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliènes, avec les ingénieurs des ponts et chaussées. (CG. 25 sept., 3 et 26 nov. 1891.) Voy. Dépenses.	

	1891
Adjudications. Cautlonnements des entrepreneurs. Remboursement. (C. 14 mars 1891.) Voy. Comptabilité.	
(C. 12 mars 1051.) vy. Competition.	

Transferement des détenus. Signalement à joindre au réquisitoire de translation. (CC: 14 juin et 18 août 1891.) — Remise des pièces relatives à l'arrestation. (CC: 20 et 25 juin 1891.) — Pièces à joindre aux réquisitoires de translation. (C. 50 juin et 11 juill. 1892.) — Condamnés à la veille d'être libérés. Transférement dans la prison

Condamnés à la veille d'être libérés. Transfèrement dans la prison de leur arrondissement respectif. (A. 4 sept. et C. 12 sept. 1891.) — Mendiants et vagabonds destinés aux maisons de refuge. (C. 4 et 9 janv. 1892.) Voy. Service de médecine mentale.

	1891
Habillement et armement des surveillants. (C. 14 avril 1891.) — Chaussures. (C. 24 juin 1891.) — Id. Mesures. (CC. 18 oct. et 17 déc. 1892.) — Chevrons. (C. 14 sept. 1891.)	

Libération conditionnelle. Affaires strictement confidentielles. (C. 20 avril 1891.) — Propositions des directeurs des prisons. Enroi au ministère de la justice dans les huit jours de la réception par les commissions administratives. (G. 50 mai 1891.) — Propositions. Formule. (C. 28 mars 1892.) Voy. Rapport journalier.

	1891
Service sanitaire. Tuberculisation. Préservation. (C. 25 mars 1891.) — Pharmacies, Suppression. Nouveau mode de fourniture des médicaments. (C. 3 déc. 1891.) — Médicaments extraordinaires. Emploi exceptionnel. (C. 25 juin 1892.)	

Service de médecine mentale. Institution. (A. 30 mars 1891.) — Règlement. (A. M. et C. 25 mai 1891.) — Nouveau règlement. (A. M. et C. 2 août 1892.) — Registres. Imprimés. (C. 40 oct. 1892.) — Individus atteints du « delirium tremens ». Soins médicaux. (C. 48 oct. 1892.) — Inspection trimestrielle des médecins aliénistes. Condamnés du chef d'attentat à la pudeur et d'outrage public aux mœurs. (C. 11 nov. 1892.) — Avis à donner aux médecins aliénistes du transferement des détenus mis à leur disposition. (C. 27 déc. 1892.) Voy. Aliénés. Postes.

Classification des détenus. Condamnés à des peines de plus de deux ans, agés de 18 à 21 ans accomplis. Application du réglement du 15 avril 1874. (C. 11 mars 1891.) - Prisons secondaires communes. Classification des hommes détenus. (C. 22 avril 1891.) -

Condamnés correctionnels de l'arrondissement de Bruxelles professant le culte protestant, anglican ou israélite. Envoi dans une même prison. Mesure abrogée. (C. 15 janv. 1892.) - Condamnés civils de l'arrondissement de Bruxelles à plus de trois mois jusqu'à six mois d'emprisonnement. Envoi à la prison centrale de Gand. Condamnés du même arrondissement pour faits contraires aux mœurs ou âgés

de moins de 18 ans. Maintien à la prison de Saint-Gilles. (C. 14 mars 1892.) - Condamnés en appel. Condamnés civils de certains

arrondissements à une peine de un an à six mois d'emprisonnement. Lieux de détention. (C. 21 nov. 1892.) - Classification des condamnés (garcons) mineurs de 18 ans. (CC. 30 nov. et 15 déc. 1892.) Voy. Transferement des détenus. Quartier de discipline et de correction.

Personnel. Commission d'examen. Nomination d'un membre. (A. 6 fév. 1891.) — Agents destitués ou démissionnaires. Certificat. (C. 15 déc. 1891.) — Traitements des fonctionnaires et employés. Payement à date fixe. (CC. 17 août et 10 déc. 1892.) — Secours. (C. 27 août 1892.) — Traitements des commis de 1<sup>ro</sup> classe. Fixation. (A. 8 oct. 1892.) — Personnel de surveillance. Recrutement exclusif parmi les sous-officiers de l'armée et certains hommes de métier. (C. 29 août 1892.) — Bulletins de conduite. (C. 5 déc. 1892.)

Comptabilité. Règlement. Revision (1). (A. 23 sept. 1891.) — Id. Transmission et mise en vigueur. (CC. 8 déc. 1891.) — Frais d'entretien des détenus militaires. Recouvrement. Mode de dresser les factures. (CC. 29 août, p. 283, 28 oct., 24 nov. et 28 déc. 1891.) — Frais d'entretien des détenus dans les maisons de passage. Liquidation. État trimestriel. (G. 50 avril 1892.) — Frais d'annonces, d'affiches et de correspondance. Liquidation. (C. 24 déc. 1892.) Voy. Dèpenses. Masse des détenus. Nourrissons.

	1892
Travaux domestiques, Salaire des détenus, Tarif. (Cl. 28 juill. 1892.) — Choix des détenus. (C. 12 oct. 1892.)	

	1892
Visiteurs. Certificat d'identité. Signalement du porteur. Signature.	

	1892
Vétements des détenus libérés. Confection dans les prisons. (C. 27 août 1892.)	
27 aout 1892.)	

Culte. Retraite spirituelle par des prêtres séculiers ou par des réligieux. Visite des cellules par des ecclésiastiques étrangers. Autorisation spéciale. (C. 15 oct. 1892.) Voy. Classification des détenus.

	189
Décès et maladies graves. Avis aux parents. Correspondance avec les parents. Visite des parents. (C. 17 nov. 1892.)	

	1812
Ecrou. Détenus militaires pensionnés. Indication de la position des militaires inculpés ou condamnés. (C. 10 nov. 1892.) — Femmes enceintes. (CC, 3 et 31 déc. 1892.)	

	1892
Directeur remplaçant, Logement. (C. 10 oct. 1892.)	
,	

	1892
Extincteurs d'incendie, Charges, Préparation, (C. 22 août 1892.)	

	1892
Habitiement des détenus. Comparution des détenus en justice. Costume civil. (C. 20 oct. 1892.) Voy. Aliénés, Régime disciplinaire.	

	1892
Libération. Avis aux parquets. (C. 5 mars 1892) Voy. Vêtements.  Transferement des détenus.	

	1892
The control of the co	
Lecteur. Suppression. (C. 15 mars 1892.)	
•	

	1892
Heure. Adoption de l'heure en temps moyen du méridien de Greenwich.	

	1892
Nourrissons. Frais d'entretien. Admission. (C. 31 déc. 1892.)	
10th 160010. Pation delegation realistic transmitted	
,	

Militaires. Incarcération et libération. Avis à donner à M. le ministre de la guerre. (C. 31 juill. 4892.) Voy. Comptabilité. Écrou.